

VIGNOBLE DE L'AOC TOURAINE-MESLAND (41)

CAHIER 2 - PISTES D' ACTIONS

SYNDICAT DES PRODUCTEURS DE VINS D'AOC TOURAINE-MESLAND - NOVEMBRE 2014



ORIENTATION 1 : REDONNER UNE VISIBILITÉ, UNE LISIBILITÉ ET UNE COHÉRENCE AU TERRITOIRE DE L'AIRE D'APPELLATION	2
1.1 CRÉER UNE IDENTITÉ VISUELLE	2
1.2 CRÉER DES CHEMINS DE DÉCOUVERTE	4
1.3 REPLANTER LA VIGNE SUR LE COTEAU	5
1.4 VALORISER LES ENTRÉES DE L'AIRE D'APPELLATION DANS LE VAL	6
1.5 RÉAFFIRMER LA PRÉSENCE ET LE LIEN À LA VIGNE DANS LES BOURGS DE L'AIRE D'APPELLATION	7
1.6 PROTÉGER ET RÉGLEMENTER LES ÉLÉMENTS BÂTIS DE L'AIRE D'APPELLATION	8
ORIENTATION 2. TRAVAILLER LA VISIBILITÉ ET LA PROMOTION DES VINS ET DU VIGNOBLE	12
2.1 METTRE EN PLACE DES ACTIONS DE DIFFUSION	10
2.2 COMMUNIQUER SUR LE VIGNOBLE À GRANDE ÉCHELLE	14
2.3 TRAVAILLER LA COMMUNICATION VIA LA CHARTE GRAPHIQUE DES PRODUITS	14
2.4 POURSUIVRE L'AMÉLIORATION QUALITATIVE DES PRODUITS, LABELISÉS AOC OU NON	14

1. REDONNER UNE LISIBILITÉ ET UNE COHÉRENCE AU TERRITOIRE DE L' AIRE D' APPELLATION

1.1 CRÉER UNE IDENTITÉ VISUELLE

Objectif :

Il s'agit de pouvoir **se repérer, s'orienter et se déplacer aisément** au sein de l'aire d'appellation. Le choix de la charte graphique, de la signalétique, du mobilier (assises, bancs, poteaux, clôtures...) et des matériaux utilisés doit être cohérent car ces éléments deviendront des composants à part entière du paysage viticole.

Cette piste d'action peut faire l'objet d'ateliers de création participatifs avec les habitants, les vignerons, certaines associations... (ex : Association Souffleur de Vert).

Le choix de la charte graphique et le design du mobilier peuvent faire l'objet d'un concours d'idées ouvert aux étudiants de la région. Certaines écoles de Blois par exemple, sont qualifiées pour y répondre : ETIC (École technique de l'image de communication) et l'École Nationale Supérieure de La Nature et du Paysage/INSA Val de Loire pour le graphisme ; l'IUT de Blois et CFA pour la création de mobilier.

→ Acteurs : Syndicat, Vignerons, Collectivités locales, État, CAUE 41, associations (ex : Souffleur de Vert)

Déroulement :

- Relevé et identification des éléments déjà en place
- Identification des besoins (signalétique vignerons/ point de vente, balisage des chemins, panneaux d'information, plaquettes de communication....)
- Choix des implantations et hiérarchisation des futurs éléments
- Choix de la charte graphique et du mobilier (concours ou non)
- Réalisation et mise en place des nouveaux éléments lors de journées d'actions collectives et événementielles



Signalétique et mobilier du Domaine de Chambord (41)



Signalétique et mobilier à Benais (37)



Signalétique sur l'AOC Bourgueil (37)

1. REDONNER UNE LISIBILITÉ ET UNE COHÉRENCE AU TERRITOIRE DE L' AIRE D' APPELLATION

1.2 CRÉER DES CHEMINS DE DÉCOUVERTE

Objectif :

De nombreux itinéraires sont possibles, en fonction des thématiques abordées (géologie et sol, histoire, paysage, botanique, architecture, écologie, cépages...). L'objectif est de rendre le vignoble accessible à tous, de communiquer autour de son paysage, de ses pratiques et de son patrimoine.

Certains chemins sont actuellement répertoriés sur l'ensemble des 6 communes. Ils sont cependant plus ou moins bien balisés.

Le choix d'un premier itinéraire, principal et complet, pourra être le support d'une action de grande ampleur qui permettrait la mise en œuvre de plusieurs des pistes d'actions citées dans ce document (charte graphique, mobilier, point de vue...)

→ Acteurs : Syndicat Touraine-Mesland, Vignerons, CAUE 41, Comité départemental de Randonnée Pédestre du Loir-et-Cher, Mission Val de Loire, les habitants

Déroulement :

1. Repérage et cartographie des chemins : choix de points de vue et de points d'arrêt (arrêt pique-nique, panneaux d'information...), mise en réseau des différents éléments du patrimoine de l'aire d'appellation (ex : Abbaye de la Guiche, Grange de la Perrière, loges de vigne, lavoir et moulins...), choix d'itinéraires thématiques...
2. Mise en place du balisage, mobiliers, panneaux d'informations... cette étape peut donner lieu à des journées d'actions collectives et événementielles.
3. Organisation au cours de l'année de promenades commentées, à l'image de Vignes, Vins et Randos, sur des thématiques diverses.

1.3 REPLANTER LA VIGNE SUR LE COTEAU

Objectif :

Le diagnostic a montré que le vignoble meslandais était peu visible depuis le Val, à l'exception d'une unique grande parcelle, replantée il y a peu sur le coteau entre Meuves et Monteaux. Abandonnés en raison de leur forte pente lors de la mécanisation agricole, ces coteaux sont désormais des friches boisées ou des terres libres, soumises à l'extension urbaine. Ces terres, répertoriées sur les cartes de terroirs comme étant les plus propices au développement de la vigne, offrent notamment des vues privilégiées sur le Val de Loire.

L'enjeu est ici d'empêcher la privatisation des vues sur la Loire ou leur fermeture (boisement) et de garantir au vignoble une plus grande visibilité depuis le Val.

Il est important de rappeler que le vignoble est en covisibilité avec le Château de Chaumont-sur-Loire. La replantation des vignes sur le coteau permettra de le rendre plus visible depuis le château.

Déroulement :

1. Acquisition et remembrement des parcelles
2. Achat de matériel agricole adapté
3. Défrichage, préparation des sols et aménagement de la parcelle
4. Replantation des coteaux

→ Acteurs : Syndicat, Vignerons, Collectivités locales, État, Région, SAFER, Établissement Public Foncier d'État (EPF d'état), Établissement Public Foncier Local (EPFL)...

→ Outils : Droit de préemption, documents d'urbanisme, portage du foncier par un groupement de producteurs...



Coteau récemment replanté de vigne entre Meuves (Onzain) et Monteaux



Vue depuis le coteau replanté sur le Val et le Château de Chaumont-sur-Loire

1. REDONNER UNE LISIBILITÉ ET UNE COHÉRENCE AU TERRITOIRE DE L' AIRE D' APPELLATION

1.4 VALORISER LES ENTRÉES DE L' AIRE D' APPELLATION DANS LE VAL

Objectif :

La position du vignoble sur le plateau le rend presque invisible depuis le Val (cf : Point 1.3 et Cahier 1). Pourtant l'aire d'appellation s'étend jusqu'à la Loire via les communes d'Onzain et Chambon s/Cisse. À l'exception du rond-point d'Onzain, récemment aménagé, peu d'éléments indiquent au visiteur circulant dans le Val qu'il entre dans l'aire d'appellation.

Il s'agit donc de travailler les différentes entrées du vignoble depuis les routes N152 sur la levée et D58 en pied de coteau. Les points d'interventions sont les communes de Chouzy s/Cisse, Onzain, Veuves et Monteaux.

Cette valorisation des entrées de l'aire d'appellation pourra se faire par :

- l'aménagement de l'espace public et la typologie des palettes végétales utilisées,
- l'installation de signalétique (cf : Point 1.1)
- la mise en place d'une charte paysagère...
- ect.

→ Acteurs : Syndicat, Vignerons, Collectivités locales, CAUE 41, ENSNP/ INSA Val de Loire



Rond-point d'Onzain, face au château de Chaumont sur Loire (41)

1.5 RÉAFFIRMER LA PRÉSENCE ET LE LIEN À LA VIGNE DANS LES BOURGS DE L'AIRE D'APPELLATION

Objectif :

Le diagnostic a révélé qu'avant la crise du Phylloxera et le développement de l'urbanisation (cf Cahier 1), les vignes pénétraient jusqu'au cœur des bourgs. En complément du point 1. 4 qui s'attache à marquer les entrées de l'aire d'appellation sur le Val, ce point vise à réaffirmer la présence et le lien au vignoble dans l'ensemble des bourgs de l'appellation.

→ Acteurs : Syndicat, Vignerons, Collectivités locales, CAUE 41, ENSNP/ INSA Val de Loire

Cette piste d'action, comme la 1.4, peut prendre la forme :

- d'aménagement de l'espace public : massifs, placettes, jardins... (le choix des palettes végétales et minérales se fera en fonction des essences et matériaux locaux)
- d'installation de la signalétique (cf : Point 1.1)
- d'une charte paysagère
- de création de point de vue...
- ect.



Vergers conservatoires de vignes au coeur des villages (de gauche à droite : Benais (37) et Authezat (63))

1. REDONNER UNE LISIBILITÉ ET UNE COHÉRENCE AU TERRITOIRE DE L' AIRE D' APPELLATION

1.6 PROTÉGER ET RÉGLEMENTER LES ÉLÉMENTS BÂTIS DE L' AIRE D' APPELLATION

Objectif :

Le diagnostic a mis en avant plusieurs points liés aux éléments bâtis :

- l'implantation et les formes du bâti ancien sont intrinsèques à l'histoire du territoire et plus largement à celle du Val de Loire.
- les matériaux utilisés dans les constructions anciennes sont à l'image de la diversité des sous-sols et des paysages.
- le patrimoine bâti est varié (grange, abbaye, manoirs, lavoirs, fontaines, églises,...) mais parfois en mauvais état, à l'image de l'Abbaye de la Guiche ou encore de la Grange de la Perrière.
- le bâti récent est en rupture avec les structures anciennes, tant par leurs implantations, leurs formes ou encore les matériaux utilisés.
- à la différence des autres vignobles du val de Loire qui possèdent des chais en sous-sol, ceux de l'aire d'appellation sont hors-sol. Ils sont installés dans des bâtiments agricoles dont l'implantation, la taille imposante et les couleurs claires les rendent très présents dans les paysages du plateau.

Il s'agit ici de mettre en place des outils qui permettront à la fois de mieux connaître, de protéger le patrimoine architectural ancien et de réglementer les constructions récentes et futures, dans le but de maintenir les spécificités propres au paysage et d'éviter sa banalisation.

Ces outils se traduisent par des documents d'urbanisme (PLU, PLUi ,SCOT, règlement de lotissement...) et des documents de prescriptions architecturales et paysagères. Un accompagnement et des réunions publiques d'information et de sensibilisation peuvent également être organisées par le CAUE41. Concernant, la restauration et la communication autour des éléments bâtis anciens, certaines associations locales, spécialisées dans ce domaine, peuvent également intervenir (ex : Maisons Paysannes de France ou encore la Fondation du Patrimoine).

→ Acteurs : Syndicat, Vignerons, CAUE 41, Collectivités locales, État, Région, Maisons Paysannes de France Centre, Fondation du Patrimoine



Habitat ancien restauré, Mesland (41)



Chais hors-sol, Mesland (41)



Habitat récent implanté sur le haut du coteau de Meuves, Onzain (41)

2. TRAVAILLER LA VISIBILITÉ ET LA PROMOTION DES VINS ET DU VIGNOBLE

2.1 METTRE EN PLACE DES ACTIONS DE DIFFUSION

Objectif :

L'aire d'appellation dispose d'un potentiel touristique fort et attractif. Le diagnostic rappelle en effet sa situation, en partie sur le périmètre du Val de Loire-Unesco, face au Château de Chaumont-sur-Loire (385 000 visiteurs/an). Elle compte également deux campings étoilés, des chambres d'Hôtes... En plus de l'amélioration de sa visibilité « physique » (cf Point 1), le vignoble doit également travailler sur la visibilité « culturelle et commerciale » de ces produits avec la mise en place d'actions de diffusion et de promotion.

Il serait intéressant d'utiliser des éléments symboliques du vignoble pour appuyer ces actions :

- patrimoine bâti ancien (ex : la grange de la Perdrière, le Prieuré de Mesland, l'Abbaye de la Guiche) qui pourrait accueillir une maison des vins. L'objectif de la restauration et de la préservation de ces éléments étant de ne pas les « muséifier » mais de continuer à les faire vivre avec de nouveaux usages.
- la position du vignoble sur la Loire et face au Château de Chaumont-sur-Loire

- la variété des cépages présents et le côté endémique de certains d'entre eux. Ce point peut être mis en relation avec les points 1.4 et 1.5. L'un des bourgs de l'appellation pourrait, par exemple, accueillir un verger conservatoire pour les cépages du vignoble meslandais.

Ces actions peuvent prendre de nombreuses formes :

- opérations originales de découverte et dégustation (Rando Gourmande, Brunch sur la Loire en relation avec l'association *Millière Raboton, homme de Loire* à Chaumont-sur-Loire...)
- opérations de dégustation et vente au Château de Chaumont-sur-Loire,
- promotion des vins du vignoble dans les points touristiques de l'aire d'appellation (Campings, Chambres d'Hôtes, restaurant...)
- poursuite de l'accueil des visiteurs par les vignerons locaux, sur leur domaine
- etc.

→ Acteurs : Syndicat, Vignerons, Collectivités locales, État, Région, InterLoire, CAUE41, Office du Tourisme, Domaine de Chaumont-sur-Loire, Mission Val de Loire, Millière Raboton

EXEMPLE 1 : BRUNCH SUR UNE TOUE CABANÉE POUR UNE DÉGUSTATION DE VINS DE BOURGUEIL ET AUTRES PRODUITS LOCAUX.

Blog des Mariniers de Chouzé sur Loire, Mariniers d'hier et d'aujourd'hui
<http://mariniersdechouze.blogspot.fr/>



BRUNCHS EN LOIRE SUR "LA MARTINIENNE" Article de La Nouvelle République du 17/09/2014

Du 15 juin au 30 septembre, tous les jeudis, à 10h30, et quand le nombre des participants était important, à 11h30, la toute cabanée « La Martinienne », des Amis du musée des marinières de Chouzé-sur-Loire, a pris à son bord une dizaine de personnes qui voulaient participer à un brunch en Loire.

Après une promenade sur le fleuve à la découverte de ses rives et de ses îles, à l'ancre, au centre du fleuve, face aux quais de Chouzé-sur-Loire, elles ont pu apprécier des produits locaux : rillettes de Tours, rillons, boudins, confits, Sainte-Maure-de-Touraine... accompagnés d'une dégustation commentée de vins de Bourgueil, proposée par Pauline Fouchereau, œnologue à la Cave des vins de Bourgueil de Restigné.

Au cours des différentes sorties, c'est un total de 150 personnes qui a participé à cette découverte particulière du patrimoine ligérien.

EXEMPLE 2 : RANDO DÉCOUVERTE ET DÉGUSTATION

- DANS LE BOURGUEILLOIS, ORGANISÉ PAR LA RUCHE QUI DIT OUI - TOURS



Ruches Auvergne & Centre

Partagé en mode public - 17 sept. 2014

Gosier sec !

Une Rando dans les vignes du Bourgueillois....

Abeilles et producteurs de plusieurs Ruches Tourangelles - nous pensions que nous aurions le gosier sec après **des kilomètres avalés dans les tournières, les chintes, les abouts et même entre les bergeons...**

Que neni, **Jean-Marie et Nathalie AMIRAULT** ont su nous accueillir et nous recevoir **comme il se doit** pour cette petite balade où nous avons pu nous émerveiller de la beauté du paysage et **goûter les raisins sucrés** quelques jours avant qu'ils soient vendangés.

Dégustation du rosé à mi parcours, **apéritif en arrivant** sur le lieu du pique-nique au tout nouveau **conservatoire des espèces de Benais, Bourgueil bio** pendant le déjeuner et une **cuvée spéciale** pour le fromage !

C'est après quelques coup de soleil que certains ont poursuivi la randonnée sous terre dans les caves mythiques de Jean-Marie.....

L'histoire n'en dira pas plus....

N'hésitez pas à nous rejoindre pour la prochaine randonnée qui nous mènera vers la **cueillette du safran** en nous écrivant ici : centreauvergne@lrqdo.fr

[#benais](#) [#bourgueil](#) [#randonnéeépédestre](#) [#amirault](#)



- SUR L'AOCTOURAINE-MESLAND LORS DE VIGNES, VINS ET RANDOS



EXEMPLE 3 : RESTAURATION DE CONSTRUCTIONS ANCIENNES POUR L'ACCUEIL

VILLA QUINCY (18)



La Villa Quincy se compose de deux maisons médiévales du village, transformées en un centre d'information consacré au sauvignon. On y trouve une boutique, lieu d'accueil et d'information touristique où l'on peut goûter trois vins chaque jour différents, acheter des livres, la production des vignerons locaux, des tee-shirts, des objets et des jeux autour du vin, ainsi que des produits régionaux choisis pour leur proximité gustative avec le vin. Dans le second bâtiment, un musée scientifique, informatif, ludique et interactif met en scène le sauvignon, son histoire son expansion dans le monde. Ce parcours visuel et olfactif permet de découvrir l'histoire, les terroirs, la géomorphologie, les exploitations, les techniques culturales et oenologiques du vignoble de Quincy. Mais également les couleurs et surtout le bouquet du vin, grâce à des plots ludiques qui diffusent, entre autres, les différents arômes du Quincy.

La Villa Quincy organise aussi des conférences scientifiques et, chaque premier vendredi du mois, des apéritifs musicaux assortis de la présentation de l'un des trente cinq domaines de l'AOC.

Sources :

- <http://maison-des-sancerre.com/>
- <http://villaquincy.e-monsite.com/>

LA MAISON DU SANCERRE (18)



La Maison du Sancerre est un édifice daté du XV^{ème} siècle. Autrefois maison de tonnelier, puis école maternelle communale, ce bâtiment accueille aujourd'hui un espace scénographique autour de l'histoire des vins de Sancerre, une boutique, des salles pour organiser des événements...

On y trouve également le Jardin des Sancerre où plus de 800 essences végétales reflètent les arômes rencontrés dans les vins blancs, rouges et rosés de l'appellation.

2. TRAVAILLER LA VISIBILITÉ ET LA PROMOTION DES VINS ET DU VIGNOBLE

2.2 COMMUNIQUER SUR LE VIGNOBLE À GRANDE ÉCHELLE

Objectif :

Il s'agit ici de faire parler des vins Meslandais à une échelle plus large que celle du Val de Loire

→ Acteurs : Syndicat, Vignerons, Mission Val de Loire, InterLoire, Unesco

Quelques exemples d'actions :

- mise en relation avec des syndicats viticoles de d'autres appellations (Quincy, Bourgueil) en France ou à l'étranger.
- actualisation du site internet du vignoble
- mise en réseau d'actions (via le réseau ViTours, InterLoire,)
- jumelage avec des vignobles étrangers



2.3 TRAVAILLER LA COMMUNICATION VIA LA CHARTE GRAPHIQUE DES PRODUITS

Exemple : étiquette des bouteilles, plaquette des exploitations...

→ Acteurs : Syndicat, Vignerons, INAO, Illustrateurs, Infographistes...

2.4 POURSUIVRE L'AMÉLIORATION QUALITATIVE DES PRODUITS, LABELLISÉS AOC OU NON

→ Acteurs : Syndicat, Vignerons, INAO

CAUE

CONSEIL
ARCHITECTURE
URBANISME
ENVIRONNEMENT
LOIR-ET-CHER

CAUE de Loir-et-Cher
34 avenue Maunoury
41000 Blois
T. 02 54 51 56 50
F. 02 54 51 56 51
contact@caue41.fr

